



Licenciement et accusation d'abus de confiance

Par **Flora2005**, le **21/02/2010** à **14:14**

Bonjour,

Je de travaillais dans une societe EURL (Gérante salariée -Directrice Chargée du Management -) qui a décidé suite a une cessation d'activité de licencier le personnel, les propriétaires m'ont accordé a mon départ l'acquisition de mon véhicule de fonction dont le montant sera déduit de ma prime de départ.

Le Gérant restant a décidé de ne pas me donner le moindre droit (certificat de travail, fiche de paie, solde de tous comptes, indemnité de départ...) et m'a accusé de surcroit d'abus de confiance pour avoir gardé la voiture (je possède les documents signés par les propriétaires prouvant leur accord pour la vente du véhicule).

J'ai assisté a toutes les séances avec le juge d'instruction, ce dernier a décidé de renvoyer l'affaire devant les juridictions pénales. cependant habitant hors du territoire je ne peux pas me déplacer pour assister a la première audience a cause de ma grossesse, j'ai fourni le certificat du médecin confirmant mon incapacité.

Quelle sera ma position ,est-ce que mon absence influera-t-elle la décision du juge, mon justificatif sera-t-il pris en considération